



**TERRES DE
PROVENCE**
CÉRAMISTES ET POTIERS

CONDITIONS TARIFAIRES AU 1^o JANVIER 2024

Professionnels :

Les tarifs des stages professionnels de formation continue sont calculés en fonction de leur prix de revient. Pour les professionnels qui peuvent prétendre à une prise en charge par les OPCO, les tarifs sont à 35€ de l'heure. Le tarif du stage sera notifié au client sur le devis que celui-ci recevra et accepté par le client lors du renvoi du bulletin d'inscription signé et accompagné d'un chèque d'acompte de 175 €. Cette somme restera due à l'organisme de formation en cas de désistement à partir de deux mois avant la date d'entrée en stage. Ces tarifs sont TTC, Terres de Provence n'est pas assujetti à la TVA.

Particuliers :

Les tarifs pour les particuliers sont calculés à la journée de formation (7 heures). Ils sont actuellement de 123€ TTC par jour.

Demandes particulières :

Nous consulter pour établir un devis en fonction de la durée et du contenu du stage.